



## Ottawa Board of Health Conseil de santé d'Ottawa

### DISPOSITION 18 / SUITE À DONNER 18

Monday, August 19, 2013, 5 p.m.  
le lundi 19 août 2013, 17 h

Champlain Room, 110 Laurier Avenue West  
Salle Champlain, 110, avenue Laurier Ouest  
Contact for the Ottawa Board of Health  
Personne-ressource pour le Conseil de santé d'Ottawa :  
Gillian Connelly, 613-580-2424, ext./poste 21544  
[Gillian.Connelly@ottawa.ca](mailto:Gillian.Connelly@ottawa.ca)

#### **Board Members/Membres du Conseil :**

Councillor/conseillère D. Holmes (Chair/présidente), Dr./D<sup>r</sup> A. Kapur (Vice-Chair/vice-président), Councillor/conseiller D. Chernushenko, Councillor/conseiller M. Fleury, Dr./D<sup>re</sup> M. Fullerton, Councillor/conseiller K. Egli, Councillor/conseillère K. Hobbs, T. Hutchinson, M. Keeley, Councillor/conseiller S. Qadri, G. Richer

DECLARATIONS OF INTEREST (INCLUDING THOSE ORIGINALLY ARISING FROM PRIOR MEETINGS)  
DÉCLARATIONS D'INTÉRÊT (Y COMPRIS CEUX DÉCOULANT DE RÉUNIONS ANTÉRIEURES)

**Aucune déclaration d'intérêt n'a été déposée**

MOTIONS REQUIRING SUSPENSION OF THE RULES OF PROCEDURE  
MOTIONS EXIGEANT LA SUSPENSION DES RÈGLES DE PROCÉDURE

**Motion du Conseil de santé 18/01**

Proposée par le membre Keeley

***IL EST RÉSOLU QUE,** étant donné le faible nombre de réunions du Conseil de santé pendant l'été et pour que la question puisse être traitée le plus rapidement possible dans le cadre du travail continu d'évaluation des besoins communautaires qu'effectuent Santé publique Ottawa et ses partenaires, on déroge aux règles de procédure afin d'examiner la motion suivante*

**Motion du Conseil de santé 18/02**

Proposée par le membre Keeley

**ATTENDU QUE,** le 18 mars 2013, le Conseil de santé a adopté une stratégie de réduction de l'abus d'alcool et de drogues fondée sur les quatre piliers que sont la prévention, la réduction des méfaits, le traitement et l'application de la loi, ainsi que sur la mobilisation communautaire, stratégie qui est décrite dans le rapport sur la réduction de l'abus d'alcool et de drogues dans la région d'Ottawa (ACS2013-OPH-HPDP-0003);

**ATTENDU QUE** la stratégie à quatre piliers du Conseil de santé repose sur les résultats préliminaires de l'évaluation des besoins communautaires effectuée par Santé publique Ottawa, qui a établi les points forts, les capacités ainsi que les lacunes de la collectivité;

**ATTENDU QUE** Santé publique Ottawa a reçu des Instituts de recherche en santé du Canada une subvention qui lui permettra de poursuivre l'évaluation des besoins communautaires afin de cerner les nouvelles mesures possibles et de les classer en ordre de priorité pour résoudre les problèmes en ce qui concerne les services à Ottawa, pour combler les lacunes en ce domaine et pour faire part des résultats des travaux aux clients et aux partenaires communautaires;

**ATTENDU QUE** Santé publique Ottawa collabore avec un comité consultatif communautaire à l'examen des résultats de l'évaluation des besoins communautaires et à la formulation de recommandations en ce qui concerne les

prochaines étapes des nouvelles mesures possibles de réduction des lacunes en matière de services fondées sur l'approche des quatre piliers;

**IL EST RÉSOLU QU'**un résumé des discussions sur l'évaluation des besoins communautaires et les prochaines étapes possibles de la prestation des services, y compris en ce qui concerne le logement et la santé mentale, soit transmis au Conseil de santé avant la fin du premier trimestre de 2014.

ADOPTÉE

CONFIRMATION OF MINUTES  
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

**Procès-verbal 17 – Réunion du Conseil de santé du 6 mai 2013**

ADOPTÉE

COMMUNICATIONS  
COMMUNICATIONS

**Outils de communication énumérés à l'Annexe 1**

REÇUE

9. MEDICAL OFFICER OF HEALTH VERBAL REPORT  
RAPPORT VERBAL DU MÉDECIN CHEF EN SANTÉ PUBLIQUE

---

**Que le Conseil de santé de la circonscription sanitaire de la ville d'Ottawa prenne connaissance du présent rapport à titre d'information.**

REÇUE

10. HEALTH AND SOCIAL IMPACTS RELATED TO PROBLEMS WITH GAMBLING IN OTTAWA  
RÉPERCUSSIONS LIÉES AUX PROBLÈMES DU JEU SUR LA SANTÉ ET SUR LE PLAN SOCIAL À OTTAWA  
ACS2013-OPH-HPDP-0006

**Que le Conseil de santé de la circonscription sanitaire de la ville d'Ottawa :**

1. Reçoive l'information issue de l'analyse des lacunes faite par Santé publique Ottawa concernant la prévention du jeu, les services de sensibilisation et de traitement, comme il est présenté dans ce rapport;
2. Approuve que la présidente du Conseil de santé de la circonscription sanitaire de la ville d'Ottawa rédige les lettres suivantes, que le maire d'Ottawa aura la possibilité de cosigner :
  - a. À l'intention de la Société des loteries et des jeux de l'Ontario (SLJO) et du ministre des Finances de l'Ontario, avec copie à la ministre de

- la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario et aux députés provinciaux de la région d'Ottawa, demandant à la SLJO :
- i. de mettre en œuvre les politiques de santé publique décrites dans le présent rapport, concernant les sites de jeux de hasard à Ottawa;
  - ii. d'affecter tous les ans la somme de 2 millions de dollars au Réseau local d'intégration des services de santé de Champlain, une hausse comparativement au financement actuel de 741 000 dollars, afin de combler l'écart sur le plan du financement des services communautaires de traitement des problèmes de jeu, comme il est décrit dans le présent rapport;
- b. À l'intention de la ministre de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario afin que la ministre élargisse la Stratégie ontarienne globale de santé mentale et de lutte contre les dépendances appelée *Esprit ouvert, esprit sain* en intégrant une démarche complète visant à réduire les dangers que présentent les jeux de hasard en Ontario, à assurer le dépistage hâtif et à fournir le traitement en temps opportun et à protéger les populations vulnérables. Pour ce faire, il faudrait intégrer la planification et des services au sein des ministères concernés par le Comité de la politique sociale, du ministère des Services aux consommateurs, de la SLJO et des conseils de santé régionaux;
- c. À l'intention de la ministre de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario et du président-directeur général de Santé publique Ontario pour demander la mise en œuvre d'études afin d'évaluer l'efficacité des politiques publiques visant à diminuer les problèmes liés au jeu de hasard et pour renforcer la surveillance provinciale des populations à risque;
3. Soutienne la position de Santé publique Ottawa qui s'oppose à ce qu'on accroisse l'accès aux jeux de hasard, et leur nombre, à Ottawa;
4. Recommande que le Conseil municipal :
- a. Prenne connaissance du présent rapport;
  - b. Approuve, dans le cadre du budget de fonctionnement provisoire de 2014 de la Ville d'Ottawa, l'affectation annuelle et récurrente de 6,5 % de la commission municipale que reçoit la Ville d'Ottawa de la SLJO (montant estimatif de 350 000 \$) à Santé publique Ottawa, soit une augmentation du financement actuel qui est inexistant (0 %), pour financer la prévention du jeu de hasard et des campagnes de sensibilisation avec les partenaires communautaires, comme il est décrit dans le présent rapport.

ADOPTÉE

PROGRAMME DE VACCINATION CONTRE LA GRIPPE DE SANTÉ  
PUBLIQUE OTTAWA  
ACS2013-OPH-EHP-0003

**Que le Conseil de santé de la circonscription sanitaire de la ville d'Ottawa approuve le programme renouvelé de vaccination contre la grippe de Santé publique Ottawa pour 2013-2014, comme l'indique le présent rapport.**

ADOPTÉE

12. 2014 BUDGET PROCESS AND TIMELINE  
PROCESSUS BUDGÉTAIRE ET CALENDRIER DU BUDGET 2014  
ACS2013-OPH-IQS-0006

**Que le Conseil de santé de la circonscription sanitaire de la Ville d'Ottawa approuve le processus budgétaire pour le budget 2014 du Conseil de santé, y compris le calendrier et les échéances.**

ADOPTÉE

13. Q2 UPDATE: OTTAWA BOARD OF HEALTH ACCOUNTABILITY  
AGREEMENT- PERFORMANCE INDICATORS  
MISE À JOUR POUR LE DEUXIÈME TRIMESTRE : ENTENTE DE  
RESPONSABILISATION EN SANTÉ PUBLIQUE DU CONSEIL DE SANTÉ  
D'OTTAWA – INDICATEURS DE RENDEMENT  
ACS2013-OPH-IQS-0007

**Que le Conseil de santé de la circonscription sanitaire de la ville d'Ottawa :**

- 1. Approuve une correction aux résultats pour les indicateurs de rendement de 2012, soit pour l'indicateur 2, comme il est indiqué dans le rapport.**
- 2. Accepte que le rapport sur les indicateurs de rendement positifs de 2012 pour les indicateurs 1, 2 et 4 (documents 3, 4 et 5) soit signé par le médecin chef en santé publique, au nom du Conseil de santé;**
- 3. Approuve les cibles de rendement de 2013 pour les indicateurs 5, 7a et 7b, comme il est indiqué dans le rapport.**
- 4. Reçoive pour information les résultats pour les indicateurs de rendement 2013, comme il est indiqué dans le rapport;**
- 5. Demande au personnel de Santé publique Ottawa de soumettre le rapport et les documents connexes au ministère de la Santé et des Soins de longue durée.**

ADOPTÉE

14. Q2 2013 OPERATING BUDGET - BOARD OF HEALTH FOR THE CITY OF OTTAWA HEALTH UNIT STATUS REPORT  
BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2013 AU DEUXIÈME TRIMESTRE –  
RAPPORT D'ÉTAPE DU CONSEIL DE SANTÉ DE LA CIRCONSCRIPTION  
SANITAIRE DE LA VILLE D'OTTAWA  
ACS2013-OPH-IQS-0008

**Que le Conseil de santé de la circonscription sanitaire de la ville d'Ottawa prenne connaissance du présent rapport à titre d'information.**

REÇUE

15. Q2 DELEGATION OF AUTHORITY – CONTRACTS AWARDED FOR THE PERIOD OF APRIL 1, 2013 TO JUNE 30, 2013  
DÉLÉGATION DE POUVOIRS – CONTRATS ACCORDÉS POUR LA PÉRIODE  
DU 1<sup>er</sup> AVRIL 2013 AU 30 JUIN 2013  
ACS2013-OPH-IQS-0009

**Que le Conseil de santé de la circonscription sanitaire de la ville d'Ottawa prenne connaissance du présent rapport à titre d'information.**

REÇUE

**IN CAMERA ITEMS\***  
**POINTS EN HUIS CLOS\***

**Que la réunion du Conseil de santé d'Ottawa se déroule maintenant à huis clos, conformément aux sections 13 (1) (b) du règlement des procédures, portant sur les affaires privées concernant une personne qui peut être identifiée, y compris un membre du personnel, pour ce qui est de l'évaluation de rendement du médecin chef en santé publique.**

16. MEDICAL OFFICER OF HEALTH PERFORMANCE APPRAISAL - IN CAMERA - PERSONAL MATTERS ABOUT IDENTIFIABLE INDIVIDUAL  
ÉVALUATION DE RENDEMENT DU MÉDECIN CHEF EN SANTÉ PUBLIQUE  
– SÉANCE À HUIS CLOS – QUESTIONS PERSONNELLES CONCERNANT  
UNE PERSONNE IDENTIFIABLE  
ACS2013-OPH-SSB-0005

*À été distribué séparément*

ADOPTÉE